

CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DE LA DEFENSE - DUPUIS

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

affiliée à la FCD sous le n° 225- 10 T

N° SIRET : 403 344 880 00014

N° SIREN : 403 344 880

Code APE : 9312Z

Siège social : Caserne chef de bataillon Dupuis - BP 386 Pierrefonds
97457 ST PIERRE CEDEX

Tel : 02 62 93 58 82 / 06 92 67 51 14 / Fax : 02 62 93 59 35

Mail : bureau.csa2d@gmail.com

Pierrefonds, le 06 septembre 2021

N° 02 /FCD/CSA2D/PDT

COMPTE RENDU **DE LA REUNION N° 1 DU COMITÉ DIRECTEUR SAISON 2021-2022**

Le comité directeur du CSA2D s'est réuni le **jeudi 26 août 2021** à 13h30 au 2^e RPIMa en salle LCL Taverny dans le cadre de sa réunion N°1 de la saison 2021-2022.

PARTICIPANTS :

- + Président : Yann LE GALL
- + Vice-président : Jean-Marie BIAGGI
- + Secrétaire général : Sébastien CACÉRES
- + Secrétaire général adjoint : Nicolas GRATTEPANCHE
- + Trésorière : Fernande BASSIRE
- + Trésorier adjoint : Jean Marc MONTEZ
- + Secrétaire 1: Marie Sophie VÉLIA
- + Webmaster : Serge JANSON (**excusé**)
- + Sponsor/partenariat : Rémy CONTU

Le quorum étant atteint, le comité directeur peut se réunir. La distanciation sociale et les gestes barrières ont été respectés.

ORDRE DU JOUR :

Le président prend la parole, salue tout le monde, remercie les membres du comité directeur pour leur engagement bénévole au sein du club et nous lit l'ordre du jour. Début des travaux à 13H30.

Le but de cette réunion est selon l'ordre du jour de faire le point sur :

- le budget en début de saison,
- les projets et tâches divers,
- la vie des sections (actives, mises en sommeil, création...),
- le processus d'inscription pour la nouvelle saison,
- les décisions de prochaines manifestations, en particulier la séance d'information des responsables de sections ainsi que le déroulement de la journée d'inscription du 4 septembre 2021.

1. Présentation du COMITÉ DIRECTEUR 2021-2022 et orientations/intentions pour la nouvelle saison

Le CODIR se compose de 11 membres.

Le président procède à leur présentation et excuse Serge JANSON de son absence.



Président
Yann LE GALL



Vice-président
Jean-Marie BIAGGI



Secrétaire Général
Sébastien CACÉRES



Secrétaire Général Adjoint
Nicolas GRATTEPANCHE



Trésorière
Fernande BASSIRE



Trésorier adjoint
Jean Marc MONTEZ



Secrétaire
Marie Sophie VÉLIA



Webmaster
Serge JANSON



Sponsor
Rémy CONTU

Deux postes restaient à pourvoir au sein du comité directeur :

- ✚ Secrétaire n° 2.
- ✚ Secrétaire n° 3.

Sur volontariat, le poste de secrétaire n° 2, sera pourvu par Madame Dorothée Le Gall et le poste de secrétaire n° 3 par l'Officier de protection du personnel qui sera désigné.

1.1. Rôles et responsabilités des membres du Codir.

Délégation de Signature

- ✚ **Président** : TIR – PLONGÉE – PARACHUTISME à défaut le vice-président ;
- ✚ **Vice-Président** : TENNIS – RANDONNÉE à défaut le président ;
- ✚ **Secrétaire n°1** : BRICOLAGE – COUTURE – PEINTURE/DESSIN – PEINTURE/PORCELAINE – ENCADREMENT – DÉCOUVERTE DE L'ILE – CLUB ENFANTS – SABLE COLORÉ à défaut le secrétaire 3 ;
- ✚ **Secrétaire 3** : sortie de cohésion MCD à défaut secrétaire 1 ;
- ✚ **Secrétaire général** : FITNESS – CROSS TRAINING – SELF DEFENSE – MUSCULATION – GOLF à défaut le secrétaire général adjoint ;
- ✚ **Secrétaire général adjoint** : AQUATIQUE – TRIATHLON – TRAIL – FOOTBALL à défaut le secrétaire général.

Rappel sur les prérogatives du CODIR

PRÉSIDENT	Représente tous les actes de la vie civile et est investi de tous pouvoirs à cet effet, à la qualité pour représenter et agir en justice au nom du club, il ordonne les dépenses, dirige les travaux du CoDir et du bureau, il signe tous les documents engageant la responsabilité morale et financière du club, il représente le club dans ses rapports avec le commandement et les pouvoirs publics, il préside les assemblées générales. Le président peut déléguer certaines de ses attributions (voir condition dans RI) ARBITRAGE/CONTROLE LEGALITE/RELATIONS EXTERIEURES
VICE-PRÉSIDENT	Reçoit délégation du président dans tous les domaines, il le remplace quand il est absent EMPLOI DES LOCAUX – AGENDA DES ACTIVITÉS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	Assure la comptabilité des matériels et du suivi des locaux utilisés par le club. Il détient et met à jour le registre inventaire du matériel et le registre de sortie des véhicules. Toute entrée ou sortie de matériel, réalisation, prêt, réforme, perte doit obligatoirement passer par lui ou son adjoint. Il est en charge (conseille, guide et contrôle) de l'application des règles, consignes et directives en vigueur GESTION EQUIPEMENTS-MATÉRIELS- SUIVIS DES INVENTAIRES, VHL MINARN-PRIVE, INFRA-TVX/EQUIPEMENT MINARM
SECRÉTAIRE GAL ADJ	Seconde le secrétaire général dans toutes ses tâches, il le remplace quand il est absent GESTION EQUIPEMENTS-MATERIELS- SUIVIS DES INVENTAIRES, VHL MINARN-PRIVE, INFRA-TVX/EQUIPEMENT MINARM
TRÉSORIER	Chargé de la gestion financière et comptable du club, procède sous le contrôle du président ou vice-président au paiement des dépenses et à la réception des recettes, il établit le rapport financier de l'année écoulée et le budget prévisionnel de l'année qui suit et il est chargé de les présenter à l'assemblée générale. Assure la correspondance avec la FCD en s'inscrivant comme point d'entrée et de sortie de tout échange GESTION BUDGET / INTERFACE FCD / COMMUNICATION VERS ADHÉRENTS
TRÉSORIER ADJ	Chargé de la gestion de la boutique (vente, encaissement et inventaire), il seconde le trésorier dans les actes de comptabilité courant (établissement des bordereaux de remise de chèque ou espèces, traitement et archivage des factures, ...). Il peut suppléer le trésorier en cas d'absence prolongée. GESTION CARTES ADHÉRENTS / GESTION VENTE /MARKETING
SECRÉTAIRE 1	Assure le fonctionnement courant du club, organise les réunions, établit les procès-verbaux des réunions du CoDir et de l'assemblée générale, suit les dossiers d'adhésion et fait établir les licences des adhérents, tient le registre spécial et le registre des procès-verbaux. Il gère les perceptions et réintégrations des cartes carburantes du club. SUIVI DES REGISTRES / GESTION RZO-CSA2D / PRÉPA RÉUNION / CR RÉUNION ET AG / CARTE CARBURANT
SECRÉTAIRE 2	En lien avec secrétaire 1 : participe à la préparation de l'organisation des assemblées générales et des réunions, suit les dossiers d'adhésion et l'établissement des licences des adhérents, assure les permanences des inscriptions et participe à la gestion des cartes carburants du club. Archivage des dossiers.
SECRÉTAIRE 3	Etablissement et suivi des contrôles élémentaires, soutient les secrétaires 1 et 2 dans leur tâche si besoin. Il gère les contentieux dans le cas d'incident ou accident et fait l'interface avec l'assureur pour les déclarations SUIVI DES CONTENTIEUX / CONTRÔLE DES ACCÉS
WEBMASTER	Responsable du site internet, il en assure la mise à jour régulière (insertion des statuts- RI du club + RI des sections, animation et communication des informations, ...). Il crée et suit les adresses mails fonctionnelles pour le CoDir et les responsables sections et il en conserve les mots de passe. Il veille également à la protection des informations et données personnelles publiées sur le site. ANIMATEUR INTERNET / RAYONNEMENT
SPONSOR & PARTENARIAT	Assure la promotion du club et des sections (communication autour des activités et de la boutique) avec une mise à jour régulière de la page Facebook et fait des propositions d'article dans les revues militaires et civiles. Il peut procéder à des démarchages et procède à la rédaction des conventions de partenariat avec d'autres clubs ou instance (incluant les conventions et AoT avec le MINARM). Mise en formation auprès de la FCD (SYGEMA) SUIVI DES AOT/DÉMARCHAGE / CONVENTION / RAYONNEMENT / FORMATION FCD

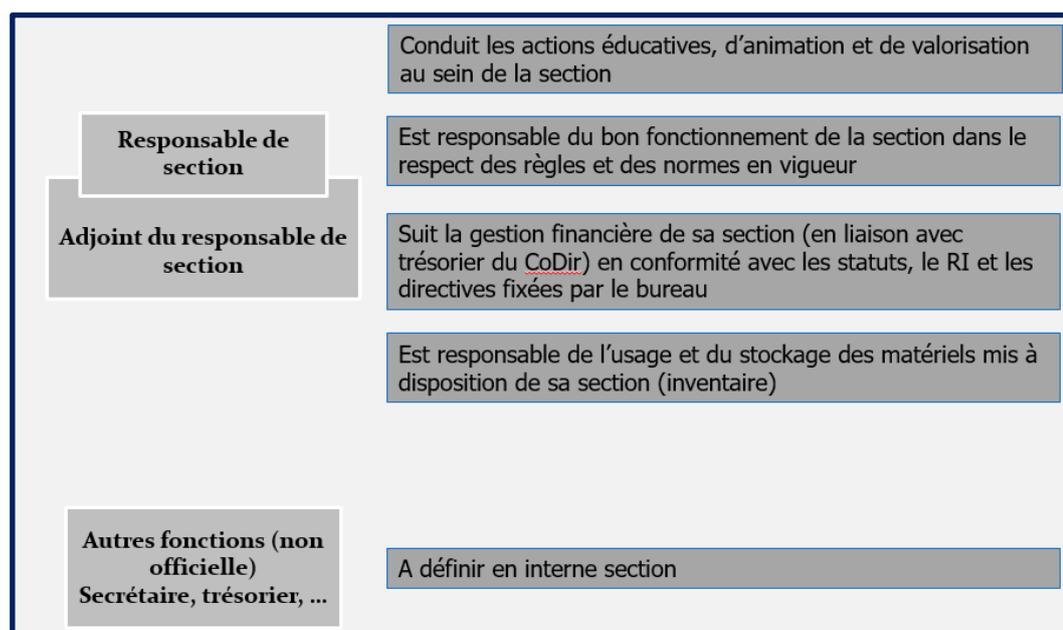
Au mois de juin, notre sponsor/partenariat du Codir à contacter la cellule formation de la FCD qui propose, aux membres du Codir ainsi qu'aux responsables de sections, une mise en formation. Ces formations, quel que soit le domaine, peuvent être prises en charge par la FCD. Cette année, seulement deux responsables de sections en ont fait la demande :

-  Couture (stage de 3 à 4 jours),
-  Trail (VAE pour obtenir un brevet état).

Un devis doit être transmis à notre sponsor/partenariat qui, par le biais de SYGEMA, fera la demande de mise en formation.

Une relance est à faire auprès des chefs de section sur toutes les actions de partenariat, en liaison avec la cellule sponsor. Prévoir des projets pour la saison 2021-2022.

Rappels sur les prérogatives des responsables de section



1.2. Intentions et Orientations pour la nouvelle saison

L'intention du président pour la nouvelle saison est axée autour de la continuité de l'esprit du CSA2D et la rigueur, principalement dans la **gestion du budget et du matériel**, mais aussi le respect des règlements, tout en privilégiant la convivialité.

Il décline son action en s'appuyant sur les responsables de sections (suivi du matériel/inventaire régulier/initiative) et sur l'optimisation des actions (leviers et partenariats et projets simples et efficaces – interaction et dynamisme au sein des sections).

Le CSA2D doit relancer son action pour la nouvelle saison en se conformant aux nouvelles règles sanitaires (Pass sanitaire, tests PCR) déclinées par le ministère des sports et la FCD.

Les orientations initiales sont de:

- poursuivre le principe de mise en avant des plus investis (cadeaux de fin d'année, lettre d'appui, ...);
- poursuivre les actions au profit de causes ou œuvres caritatives:
 - ❖ Odyssea 2021 (à charge du sponsor/partenariat afin de connaître les modalités d'inscription et de pouvoir envisager une remise de chèque au nom du CSA2D et non de manière individuelle),
 - ❖ Cabat,
 - ❖ autres actions auprès de la Jeunesse.
- poursuivre le développement des partenariats : confirmer les différents partenariats existant et informer le Codir des partenariats potentiels afin de les valider.
Le président nous fait part que le CSA2D ne s'engagera pas cette année sur la course 0-3000.
- rayonner :
 - ❖ développer la COM via le site FaceBook / CSA2D en proposant au niveau des sections des projets illustrant leurs activités (photos + texte),
 - ❖ partager les moments forts avec la FCD (revue à armes égales),
 - ❖ vendre et/ou offrir des accessoires CSA2D.

2. Point de situation financière du club et des sections

Un point de situation financière est réalisée par la trésorière qui souligne que depuis l'assemblée générale il n'y a pas eu beaucoup de changement hormis les dernières factures qui restaient à payer.

Le président note que la trésorerie est saine et suivie au sein du club permettant un lancement de la prochaine saison dans de bonnes conditions, les sections ayant un capital de départ suffisant.

Un bilan financier de chaque section est ensuite effectué. Le président note que chaque section procède à une gestion financière intelligente et raisonnée.

- ✚ **CROSS TRAINING FORCE** : lors de la séance, le Codir valide le transfert du solde de la section FITNESS (en sommeil) et LUDICLUB (section fermée) sur la ligne budgétaire de la section cross training qui souhaite acheter du matériel adapté au personnel féminin de la section.
- ✚ **TIR** : en lien avec le Président, il faudra étudier des projets simples permettant d'améliorer les conditions de tir du CSA et du 2^e RPIMa.

Pour les dépenses qui concernent l'ensemble du CSA2D (ex : tentes prestige, flammes, vecteurs de communication...), le Codir propose d'utiliser l'argent du livret A et acte le fait que le Codir pourra étudier au cas par cas un appui financier aux sections ayant exprimé un besoin motivé et argumenté.

3. Points de situation projets et taches diverses

3.1. *Suivi de la vente des tee-shirt, sacs et serviettes*

La mise en vente des accessoires de la boutique n'a pas été concluante.

Le trésorier adjoint propose d'offrir les tee-shirts aux responsables de section lors de la journée d'inscription du 4 septembre et le président propose également de distribuer une partie de articles au prorata des différentes sections. Cette proposition est validée à unanimité.

Les polos seront quant à eux gardés au bureau. Lors de la journée d'inscription les membres du Codir seront identifiés par un polo noir ou blanc floqué CSA2D (offert). Un stylo sera également offert à chaque adhérent qui s'inscrira lors de cette journée.

Le tarif des accessoires a été modifié et seront remis en vente lors de la journée d'inscription :

- ✚ Polo – 10 euros l'unité au lieu de 15 euros.
- ✚ Serviette – 3 euros l'unité au lieu de 7,50 euros.
- ✚ Sac – 1 euro unité au lieu de 2 euros.

Pour la saison 2021-2022, le Codir mènera une réflexion pour les futurs investissements d'accessoires au profit du CSA2D avec l'appui de sponsors (exemple oriflammes, tentes prestiges, produits communs des sections...).

Le président souhaite que l'étude d'un nouveau Polo et/ou T-shirt soit réalisée afin de pouvoir « uniformiser » les sections à l'occasion de rendez-vous majeurs au sein ou à l'extérieur du CSA2D (ex : lors de remise de récompenses, participation à des actions publiques, etc..). Après réalisation de devis et présentation d'un projet auprès des sections à charge du CODIR, le financement pourra être envisagé avec le fond de roulement du CSA2D et non celui des sections.

3.2. *Gestion des matériels des sections dont celui des section mises en sommeil*

Le secrétaire général fait un point de situation sur le matériel des sections du CSA2D qui sont en sommeil et dont le matériel est stocké au bureau des sports :

- ✚ AIR SOFT : 1 arme de poing, 1 arme longue, 1 mégaphone.
- ✚ FITNESS : steps, haltères, tapis de sol...
- ✚ GOLF : 1 sac.
- ✚ RUGBY : maillots, ballons, plots...
- ✚ PARAPENTE : radios.
- ✚ VTT : 1 vélo, équipements de protection...

Les radios seront empruntées par le responsable sponsor afin d'effectuer des tests en montagne permettant de confirmer ou non leur fonctionnement.

La vente du vélo VTT, des équipements de protection ainsi que des armes AIRSOFT inutilisées sera réalisée à la charge du secrétaire adjoint. La recette de ces ventes sera reversée sur le compte du CSA2D.

3.3. *Site INTERNET et page FACEBOOK*

INTERNET : [www.https://csa2d.com](https://csa2d.com)

L'étude d'un changement de logo du CSA2D a été votée à l'unanimité par le Codir.

Des projets de maquette seront à proposer au président à charge de la trésorière et du référent Sponsor pour fin septembre. Il est demandé d'y faire apparaître a minima le drapeau de la Réunion, le logo du CSA2D, l'insigne du 2^e RPIMa.

FACEBOOK : communication et flash activités réalisées à charge du responsable sponsor.

Rappel : afin d'alimenter le site, il est demandé aux responsables de sections de lui transmettre des photos ou articles sur les activités effectuées ou à venir.

4. Point de situation sur les sections prévues ou dont la création a été proposée et point sur les règlements intérieurs

	SECTIONS	RESP/SUPP 2021-2022
1	ACTIVITÉS AQUATIQUES	Resp - Benoit ARDUIN Sandrine/Nadia
2	BRICOLAGE TRAVAUX MANUELS	Irma RIVIERE Marie-Lys TECHER
3	CLUB ENFANTS/SPORT ET DÉCOUVERTE	Philippe REY Sophie VELIA
4	COUTURE	Christine BAUMANN Colette TECHER
5	CROSS TRAINING FORCE	Nicolas LETO Sébastien CACERES
6	DÉCOUVERTE DE L'ILE	Carole DONATI Maité RESOPAWIRO
7	ENCADREMENT	Nelly PARMENTIER
8	FOOTBALL	Wilson ZORA Olivier LAMAND
9	GOLF	Nicolas ROBINET Eric GRONDIN
10	PARACHUTISME	Cécile RESSEGUIER
11	PEINTURE/DESSIN	Nelly PARMENTIER
12	PEINTURE SUR PORCELAINES	Alice LEBON
13	PLONGÉE	Cyril ANSELME Jérémy HALLOT
14	RANDONNÉE EN MONTAGNE	Patrick CAILLET
		Patrick TECHER
15	SABLE COLORÉ	Colette TECHER
16	SELF DEFENSE	Eddy ODULES
		Florian BOUVIER
17	SORTIE COHÉSION MCD	OFF. MCD
18	TENNIS LOISIR	Fernande BASSIRE Alberto PEREZ
19	TIR	Jean Marie BALDY Orlane BALDY
20	TRAIL	Sébastien CHAMPION Mickaël OLLIVIER
21	TRIATHLON	Vincent PLANAT
		Benjamin FAUTRAT
	MUSCULATION	En sommeil

21 sections seront activées pour la saison 2021-2022.

Concernant le Club enfant, un nouveau projet est en cours avec un partenaire extérieur « SARL A2LOISIR » qui proposera des prestations à la semaine. Ce projet sera à présenter au président avant validation.

Les RI en cours de validation :

-  Bricolage
-  Couture
-  Club enfant
-  Cross training force
-  Encadrement

-  Peinture-dessin
-  Peinture sur porcelaine
-  Sable coloré
-  Tennis
-  Trail
-  Triathlon

Les RI en attente de réception :

-  Aquababyclub
 -  Football
 -  Golf
 -  Plongée
-  Randonnée en montagne
 -  Self défense
 -  Tir
 -  Musculation

Projets de création de section :

-  Course d'orientation pour les enfants de plus de 9 ans : projet finalement abandonné.
-  Hockey cross : ce projet doit encore être consolidé et présenté ensuite au président. La personne porteuse de cette étude pourra être présente à la journée CSA2D afin de pouvoir estimer un effectif des potentiels adhérents.
-  Equitation : création de section non retenue – s'appuyant sur une structure extérieure civile, il s'agirait plus un partenariat avec un club hippique si les tarifs étaient compétitifs.

4.1. Montant des cotisations FCD et sections en début de saison 2021-2022

Pas de changement de tarification de la FCD (17€/gelé pendant 2 ans). La cotisation FCD + CSA restera donc inchangée pour la saison 2021-2022.

Sections	Catégorie-1		Catégorie-2		Catégorie-3		Catégorie-4	
	Tarif	report	Tarif	report	Tarif	report	Tarif	report
ACTIVITÉS-AQUATIQUES (135)	1€		1€		5€		5€	
BRICOLAGE - TRAVAUX-MANUELS (507)	10€		10€		10€			
CLUB-ENFANTS Sports & découverte (185)	5€		5€		5€		5€	
COUTURE (513)	20€		20€		20€			
CROSS-TRAINING-FORCE (254)	50€		25€					
DÉCOUVERTE-DE-ILE (538)	10€		10€		10€		5€	
ENCADREMENT (554)	20€		20€		20€			
FOOTBALL (291)	35€		15€					
GOLF (125)	10€							
MUSCULATION (117)	50€		25€					
PEINTURE - DESSIN (527)	35€		35€		35€			
PEINTURE-SUR-PORCELAINES (564)	15€		15€		15€			
RANDONNÉE-EN-MONTAGNE (143)	5€		5€		5€		5€	
SABLE-COLORE (503)	15€		15€		15€			
SELF-DÉFENSE (sports de combat) (90)	30€		30€					
SORTIE-DE-COHÉSION-MCD (563)	4€		4€				1€	
TENNIS-LOISIR (156)	5€		5€		5€			
TRAIL (241)	25€		25€		25€		5€	
TRIATHLON (161)	25€		20€		25€		10€	
PARACHUTISME-adhésion-SMPS (137)+	50€		50€					
*Licence-FFP	159€		159€					
*Licence - 25 ans	65€		65€					
PLONGÉE (169)+	30€		30€		30€		30€	
Baptême de plongée+	45€		45€		45€		45€	
-licence plongée plus de 16 ans	41€		41€		41€			
-licence plongée de 12 à 16 ans	26€		26€		26€			
-licence plongée de moins de 12 ans	12€		12€		12€			
TIR (297)	35€		35€		70€		10€	
*Licence-FFT	117€		117€		117€			
Sous-total								
Frais d'inscription FCD	17,00€	+31€	17,00€	+21€	17,00€	+41€	4€	+10€
Frais d'inscription CSA2D	14,00€		4,00€		24,00€		6€	

5. Présentation du processus d'inscription pour la saison 2021-2022

Tous les documents cités ci-dessous sont téléchargeables sur le site internet et sur le RZO :

- FICHE 1 : bulletin d'adhésion,
- FICHE 2 : demande de parrainage pour les CAT3,
- FICHE 3 : demande autorisation temporaire (72 heures),
- FICHE 4 : autorisation parentale de transport pour les membres mineurs.
- FICHE 5 : questionnaire de santé.
- Contrôle Elémentaire.

Dans le cadre d'une activité sportive, qu'elle soit de loisir, de compétition ou à risques, l'attestation de la délivrance d'un certificat médical conforme à la réglementation en vigueur (moins de 3 ans) doit être fournie. Une demande de contrôle élémentaire devra être effectuée pour les adhérents extérieurs (épouses, civils hors MINARM) pratiquant les activités ayant lieu dans l'enceinte du régiment (Cross training force, self défense...).

5.1 Mesures COVID

Au regard de conditions sanitaires locales et des directives préfectorales qui s'imposent à tous, la pratique des activités de toutes les sections sera soumise à la **présentation du « Pass sanitaire » pour tous les adhérents âgés de plus de 12 ans dont les responsables section.**

Ces derniers s'assureront, le 1^{er} jour de leur activité de rentrée, de son application.

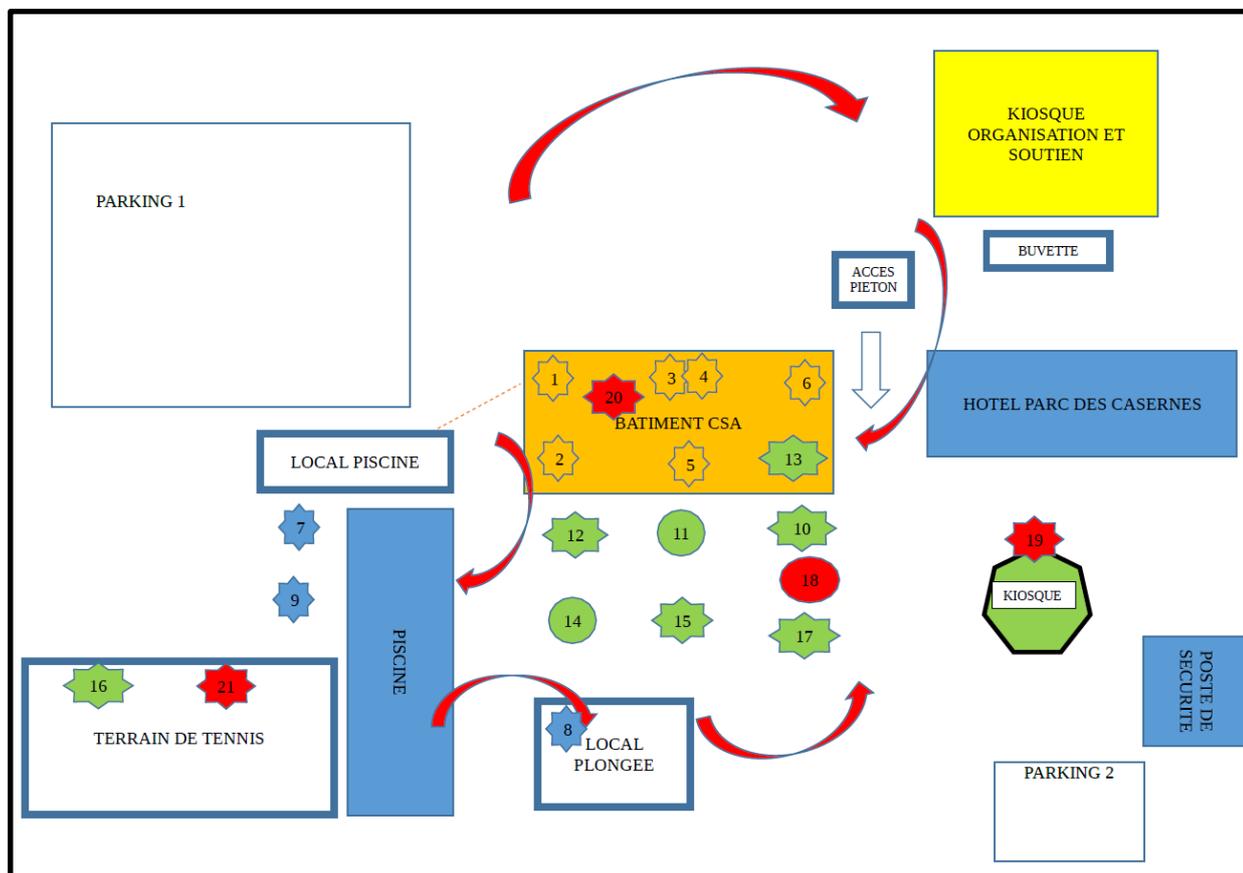
Afin de pouvoir s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur et d'éviter des contrôles répétitifs incessants, la délivrance des cartes CSA2D sera effectuée après présentation du « **Pass sanitaire** » pour les personnes concernées (point d'attention sur les activités nautiques).

6. Préparation des réunions et rendez-de début de saison

La réunion des responsables de section sera tiendra le samedi 4 septembre 2021 à de 07h30 à 08H30 à la villa CSA2D Parc des casernes juste avant le lancement de la journée.

La NDS N° 01/FCD/CSA2D/PDT relative à la journée d'information a été diffusée.

Plan d'installation et circuit intérieur à respecter



La date de la réunion du Codir n°2 sera définie ultérieurement.

Aucun élément supplémentaire n'étant à l'ordre du jour, la réunion s'est terminée à 16h45. La séance est donc levée.

Marie Sophie VÉLIA
Secrétaire du CSA2D

ORIGINAL SIGNÉ

Yann Le Gall
Président du CSA2D

ORIGINAL SIGNE

DESTINATAIRES :

- Commandant d'armes de la garnison Sud.
- CoDir CSA2D.
- Mailing CSA2D.